



## FORMULAIRE DE DEMANDE

### Modification aux règlements (zonage / lotissement / construction)

COMPLÉTER EN LETTRES MOULÉES SVP

A Identification du demandeur			
<i>Si le demandeur n'est pas le propriétaire de l'immeuble, une <b>procuration</b> doit être jointe à la demande.</i>			
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom et prénom du demandeur		
Nom de la compagnie (le cas échéant)			
Adresse du demandeur (numéro, rue, appartement)		Ville	Code postal
Adresse @	N° Téléphone	N° Cellulaire	
<i>Si vous êtes <b>propriétaire de l'immeuble depuis moins de 6 mois</b>, veuillez fournir la date et le numéro d'inscription de l'acte de vente notarié au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).</i>			
Date de publication		N° d'inscription	

B Emplacement visé par la modification		
Adresse des travaux (numéro, rue)	ET / OU	N° de cadastre (numéro à 7 chiffres ex : 2 333 444)

C Nature de la demande	
Règlement visé par la modification <input type="checkbox"/> Plan d'urbanisme #600 <input type="checkbox"/> Règlement de zonage #601 <input type="checkbox"/> Règlement de lotissement #602 <input type="checkbox"/> Règlement de construction #603 <input type="checkbox"/> Règlement sur les permis et certificats # 604 <input type="checkbox"/> Autres :	Article(s) visé par la modification <input type="checkbox"/> _____ _____ _____ _____

D Informations supplémentaires
Description de la modification : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE
La demande de modification à la réglementation d'urbanisme doit présenter les renseignements suivants :
a) L'identification cadastrale du lot visé ou les coordonnées du bâtiment visé par la demande;
b) L'usage actuel ou les bâtiments et constructions actuels présents;
c) L'usage projeté ou les bâtiments et constructions projetés;
d) Une description sommaire de la modification demandée et les motifs de cette demande;
Toute autre information jugée nécessaire par le fonctionnaire désigné pour l'évaluation de la demande;
L'étude de la demande débute lorsque la demande est complète, soit lorsque tous les documents et informations exigés ont été reçus et que les frais relativement à la demande de modification à un règlement ont été acquittés.

E Concepteur principal des plans et documents		
Nom de l'entreprise	Nom du professionnel	
Adresse de l'entreprise / Ville /Code postal	N° Téléphone de l'entreprise	
Adresse @	Date du plan	N° du plan

ACCEPTATION OU REFUS
<p>Toute demande de modification aux règlements de zonage, construction ou lotissement doit être conforme aux objectifs du plan d'urbanisme.</p> <p>Toute demande de modification portant sur le plan d'urbanisme doit être conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et au document complémentaire de la Municipalité régionale de comté (MRC).</p> <p>Suivant une décision favorable du Conseil municipal, les projets de changement concernant le règlement de zonage doivent être soumis à la consultation publique et sont susceptibles d'approbation référendaire. Ils doivent aussi être soumis à la MRC pour approbation et sont sujets à l'examen de conformité à l'égard du plan d'urbanisme dans une perspective de concordance. (Ainsi, une résolution du Conseil municipal accordant la demande peut ne pas être suffisante pour que le changement soit apporté).</p> <p>L'acceptation des frais d'étude par la Municipalité du Village de Val-David ne garantit d'aucune façon l'acceptation de la demande, l'adoption de la modification demandée, ni son approbation par la MRC ou par les personnes habiles à voter, le cas échéant.</p>

FRAIS D'ÉTUDE	
Demande de modification au plan d'urbanisme	1 500 \$
Demande de modification au règlement de zonage	2 000 \$
Demande de modification au règlement de lotissement	1 500 \$
Demande de modification au règlement de construction	1 500 \$
<i>Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont <b>non remboursables</b></i>	

F Signature du demandeur (obligatoire pour la délivrance du permis)	
Nom et prénom (en lettres moulées) _____  Date de la demande _____ (aaaa-mm-jj)	<div style="border: 2px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div> <i>Signature du demandeur</i>

**VILLAGE DE VAL-DAVID**  
**2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0**  
**TÉLÉPHONE : 819 324-2345 POSTE 4223 TÉLÉCOPIEUR 819 322-6327**  
[www.valdavid.com](http://www.valdavid.com)